

Conseil d'Administration Extraordinaire

Séance en format hybride

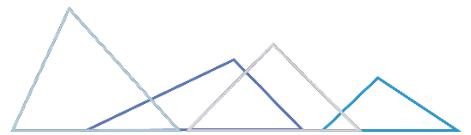
Séance du Mardi 22 octobre 2025

PV validé au CA du 9 décembre 2025



Table des matières

Ordre du Jour.....	3
Affaires Administratives.....	4
Avis sur les statuts du Service de Santé Étudiante (SSE) de l'Université Grenoble Alpes	4
délibération CA-2025-40	4
Clôture de la séance.....	6



ORDRE DU JOUR

Affaires Administratives

1. Avis sur les statuts du Service de Santé Étudiante (SSE) de l'Université Grenoble Alpes
(délibération CA-2025- 40)

AFFAIRES ADMINISTRATIVES

Avis sur les statuts du Service de Santé Étudiante (SSE) de l'Université Grenoble Alpes délibération CA-2025-40

Mercredi 22 octobre 2025

8 h 59 Le Président annonce l'ouverture des débats par courriel.

13 h 49 Questions de Monsieur Éric BRUN :

- Sur l'absence totale de représentation de Sciences Po Grenoble - UGA dans la gouvernance du SSE ?
- Sur la forme que prendra la contribution de l'IEP au fonctionnement du Service de Santé Étudiante de l'UGA ?

14 h 10 Réponses apportées par Pascale MARTINOT, Directrice Générale des Services :

- Concernant la participation de l'IEP aux structures de gouvernance : effectivement, l'IEP n'est pas représenté. Seul l'INP participera au fonctionnement de sa gouvernance. C'est pour cette raison qu'il n'est pas demandé au CA de l'IEP d'approuver ces statuts mais seulement de donner un avis.
- Le SSE est un service de l'UGA Grand Etablissement auquel nous participerons financièrement sous forme de conventionnement. Notre contribution, au prorata du nombre d'étudiants, devrait s'élever à environ 49 000 euros pour l'année universitaire 2025-2026.

14 h 29 Réponses apportées par Simon PERSICO, Directeur :

- Pour compléter la réponse de Pascale Martinot, l'IEP n'est effectivement pas obligatoirement représenté dans une des instances du nouveau Service de santé des étudiants, le conseil de service en formation restreinte, même s'il pourra l'être dans le conseil de service en formation élargie.
- Par ailleurs, il est bien représenté dans ce qui tient lieu d'instance supérieure de gouvernance, puisque c'est la vice-présidence vie-étudiante qui fait office de comité de pilotage. Notre vice-présidente à la vie étudiante siège dans cette vice-présidence et l'IEP sera donc représenté pour les décisions stratégiques et budgétaires relatives au SSE.

15 h 57 Le Président annonce la clôture des débats à 16h00 et l'ouverture des votes par courriel.



Conseil d'administration
Procès-verbal

Jeudi 23 octobre 2025

9 h 00 Le Président annonce la fin des votes par courriel.

15 h 43 Le Président annonce le résultat des votes par courriel.

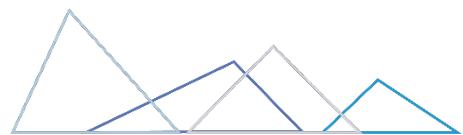
Avis sur les statuts

Nombre d'électeurs sur la liste électorale	28
Nombre de bulletins dans l'urne	16
Taux de participation	57,14 %
Nombre de suffrages valablement exprimés	16
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls (hors blancs)	0

Résultats des résolutions

Avis sur les statuts du service de santé étudiant de l'UGA

Réponse	Nb bulletins	% des bulletins exprimés
Pour	13	81,25 %
Contre	0	0,00 %
Abstention	3	18,75 %
Total	16	100 %



Avis sur les statuts - Consultative

Nombre d'électeurs sur la liste électorale	2
Nombre de bulletins dans l'urne	2
Taux de participation	100,00 %
Nombre de suffrages valablement exprimés	2
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls (hors blancs)	0

Résultats des résolutions

Avis sur les statuts du service de santé étudiant de l'UGA

Réponse	Nb bulletins	% des bulletins exprimés
Pour	1	50,00 %
Contre	1	50,00 %
Abstention	0	0,00 %
Total	2	100 %

CLOTURE DE LA SEANCE

Cet avis est transmis à la DGS de l'UGA le jeudi 23 octobre à 9 h 16.

Fin de la séance

Prochaine séance : Mardi 9 décembre 2025